

Modalités saison sportive 2018-2019

Chers parents, chers joueurs, chères joueuses,

Voilà déjà la nouvelle saison 2018-2019 en route ! Voici toutes les informations pratiques pour un bon déroulement de la saison.

Merci de lire ce courrier jusqu'au bout même si vous pensiez déjà tout savoir 😊 !

A. Reprise des entraînements

Les premiers entraînements reprendront ce lundi 03/09 car les matches sont programmés dès le 1er WE de septembre pour certaines équipes - calendriers consultables sur notre site internet

<https://www.basketchantemelle.be/page/176333-matches>

B. Formalités importantes

1. Certificat médical

Vous trouverez sur notre site internet le certificat médical officiel AWBB

<https://www.basketchantemelle.be/page/198772-documents-a-telecharger>

Il est à faire remplir par votre médecin **EN DEUX EXEMPLAIRES** si possible et à signer par le joueur et son représentant légal (charte anti-dopage)

2. Coordonnées du joueur

A l'ère informatique, nous essayons chaque année de perfectionner la communication au sein du club.

Nous demandons donc que chaque joueur vérifie et complète impérativement ses données en ligne en début de saison.

Si votre compte n'est pas complet (photo manquante, mutuelle, ou autre info...), un mail vous sera envoyé dans les prochains jours pour vous inviter à vous connecter sur votre espace membre via un lien.

Vous y relirez et complèterez vos données avec notamment les numéros de gsm et les adresses mails sur lesquelles vous souhaitez recevoir les informations et être contacté en cas d'urgence.

Avant de vous connecter, pensez à préparer une photo du joueur car elle vous sera demandée obligatoirement (une photo bien de face type identité prise avec votre smartphone conviendra).

L'espace membres garde trace des mails échangés, permet les inscriptions en ligne à nos activités ainsi que les paiements et l'envoi des attestations mutuelle.

3. Cotisation 2018-2019

U6 (Baby Basket) : 115 €

U8 à U19 (Equipes Jeunes*) : 145 € *

Equipes Seniors : adultes 185 € - étudiants 145 €

Ristournes :

- **une ristourne de 20€ par famille est accordée pour deux inscriptions (frères et sœurs)**
- **une ristourne de 60€ par famille est accordée pour trois inscriptions (frères et sœurs)**

***Attention : Equipes U14F/U14G (collaboration avec le BC HABAY) : les joueurs paient la cotisation à leur club d'origine (et la ristourne famille s'applique le cas échéant)**

La cotisation est à payer pour le 30/09/2018.

Attention : après le 30/09, une pénalité de 20 € par cotisation manquante vous sera réclamée.

BC Sarrasins Chantemelle IBAN BE24 3630 5693 8838 BIC BBRUBEBB

Communication : cotisation 2017-2018 – nom(s) & prénom(s) du(des) joueur(s)

4. Attestation de stage /attestation mutuelle :

Les attestations vous seront remises uniquement si les 3 formalités précédentes sont remplies.

Elles vous seront envoyées par mail (vous devrez indiquer votre mutuelle dans un champ spécifique de votre espace membre).

C. *Affiliation parents /Organisation interne des équipes*

Au moins un des deux parents doit être affilié au club pour la tenue des feuilles de matchs, être délégué... etc...

Pour s'affilier, il suffit d'envoyer un mail au secretariat (secretariat@basketchantemelle.be) qui vous communiquera la procédure détaillée.

Nous avons pour habitude de partager équitablement les petites tâches indispensables au déroulement des matchs (et qui s'apprennent sans difficulté). Une petite formation aura lieu en début de saison.

Un responsable communication par équipe se chargera de répartir les rôles selon un planning propre à chaque équipe (bar, délégué, co-voiturage, etc...).

Cela se mettra en place dans les premières semaines.

D. Infos pratiques concernant l'organisation des matchs

Bar : La tenue du bar se fait à tour de rôle. La caisse enregistreuse sera systématiquement employée cette année. Elle se trouve dans un grand tiroir sous le plan de travail du bar. Il faut la sortir et la remettre en place quand vous quittez la salle (si aucune équipe ne suit) et il faut fermer le tiroir à clé (clé sur le trousseau).

Un mode d'emploi plastifié sera accroché à proximité comme aide-mémoire. La caisse doit être branchée à une prise en permanence, y compris quand elle est rangée dans le tiroir (pour garder en mémoire sa programmation).

Frais d'arbitrage : les arbitres viennent se faire payer au bar après le(s) match(s). Sur la caisse, des touches spécifiques concernent le paiement aux arbitres des frais de déplacement et d'arbitrage. Les arbitres qui le demandent ont également droit à une boisson gratuite. Vous encodez la boisson avec la touche boisson arbitre (près des frais d'arbitrage) à 0,00 € (cf mode d'emploi au bar).

Vente de nourriture : Vous avez la possibilité de proposer des croque-monsieur/sandwichs... à la vente lors de vos matchs (préparés par un des parents de l'équipe). Un appareil XL est disponible dans l'armoire et un congélateur se trouve sous le bar pour y stocker les invendus. Seuls les frais de nourriture peuvent être auto-remboursés de la caisse immédiatement (pour autant qu'un ticket d'achat magasin soit glissé dans le tiroir de la caisse).

Une touche spécifique existe sur la caisse pour la vente des croque-monsieur/sandwichs/hot-dogs (pas de touche pour les frais - votre ticket fait foi). D'autres frais éventuels doivent être soumis au trésorier qui fera lui-même le remboursement.

Les feuilles de match sont à placer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet (à droite à la sortie de la salle) **et non dans la caisse.** Cela évite de les chercher pour envoyer les résultats en fin de journée. Merci de votre compréhension.

A la fin chaque match, les joueurs et parents sont responsables de remettre la salle en ordre, ramasser les bouteilles vides et ranger les vestiaires et le bar. **Le trousseau de clé doit toujours être accroché au clou dans le local à l'entrée (il ne reste pas au bar) ou redéposé chez Paul Decolle (rue du Sart Macré, 5) si la salle est à fermer en fin de matinée ou de journée.**

E. Agenda ... deux dates à réserver :

- Samedi 22/09 à 18h00 : lancement de la saison, retrouvailles et accueil des nouveaux membres
- Vendredi 23/11 à 18h00 : fête de Saint-Nicolas et souper Spaghetti (sur inscription)

F. Appel à candidatures pour le comité festif

Le comité festif : c'est le comité qui organise les activités extra-sportives de la vie du club, les tournois, l'accueil des nouveaux membres, ... Toute personne qui a un peu d'imagination, le sens de l'organisation ou simplement un peu de temps pour épauler le comité existant est la bienvenue. C'est toujours sympa de compter avec de nouvelles recrues et de nouvelles idées !

Au plaisir de redémarrer cette saison sportive avec vous ! N'hésitez pas à contacter un des membres du comité en cas de problème ou de question. Nous sommes là pour ça et vous trouverez tous les numéros de contact sur notre site.

Le comité sportif

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS CLUB DE BASKET DE CHANTEMELLE – matricule 2566 Saison 2018-2019

	Equipes	Horaire		lieu
Lundi	U12	17h15 - 18h45	2007-2008	Chantemelle
	U10	17h15 - 18h30	2009-2010	Chantemelle
	U14G	18h30 – 19h45	2005-2006	Chantemelle
	U18 - SENIORS	19h45 – 21h15		Chantemelle
Mercredi	U12	13h30 – 14h45	2007-2008	Chantemelle
	U10	14h45 – 16h15	2009-2010	Chantemelle
	U8	16h00 – 17h15	2011-2012	Chantemelle
	U6-Baby	16h00 – 17h15	2013-2014	Chantemelle
	U16G	17h15 – 18h30		Chantemelle
	U16F – U14F	18h30 – 19h45		Chantemelle
	U19F	19h45 – 21h15		Chantemelle
Jeudi	U8	17h15 – 18h15	2011-2012	Chantemelle
	U14G	19h00 – 20h30		Habay - Pachis
vendredi	U16G	17h15 – 18h45		Chantemelle
	U16F	18h30 – 20h00		Chantemelle
	U14F	18h45 – 20h15		Habay - St Benoît
	P1D- P2D	20h00 – 21h30		Habay - St Benoît
	U18-P3-P2H	19h45 – 21h30		Chantemelle
	P1-P2H	21h15 – 22h45		Chantemelle

PS : Les horaires sont susceptibles de modification en cas de force majeure (indisponibilité permanente d'un coach par exemple)

Secrétariat - Place Saint Michel 39 à 6742 Chantemelle 063/40.05.54

adresse mail : secretariat@basketchantemelle.be

site internet : www.basketchantemelle.be